

Geneviève FIORASO
Députée de l'Isère

Monsieur Jean GIARD
Président
ALERTES
La Grange du Château
8 rue du Château
38320 EYBENS

n.r./GFi/Voltaire/GR 2008 i94

Grenoble, le 25 JAN. 2008

Monsieur le Président, *Cher Jean*


Vous avez bien voulu appeler mon attention, dans un courrier en date du 17 décembre 2007, sur vos inquiétudes relatives à la politique gérontologique du gouvernement. Je vous en remercie.

Tout d'abord, je me félicite du rejet de l'amendement du Sénat réintroduisant le mécanisme de récupération sur succession pour les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Toutefois, les déclarations de la Secrétaire d'Etat chargée de la Solidarité laissent croire que c'est le plancher du recours sur succession de 100 000€ de patrimoine, jugé trop bas, qui avait motivé le refus de cet amendement et non pas son principe même.

De manière générale, c'est l'ensemble du dispositif de solidarité nationale qui doit être refondé à partir de sa base simple : chacun cotise selon ses moyens, chacun consomme selon ses besoins. Toute la politique sociale mise en œuvre par ce gouvernement va dans le sens inverse. Et c'est notamment le cas de la politique gérontologique. Les personnes âgées vont donc être amenées à payer les franchises médicales alors qu'elles sont de grandes consommatrices de produits et services de santé, à payer une part importante de la redevance audiovisuelle, ou encore subir des réductions budgétaires dans des domaines qui les touchent au plus près.

Sensible à l'ensemble de ces questions, je vous assure de tout mon soutien et ne manquerai pas de porter ces revendications importantes à l'Assemblée Nationale.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées. *et de mes sentiments les meilleurs -*

Bien au revoir à toi,


Geneviève FIORASO